



1° GRAND PRIX MOSELLE BENJAMINS-(M) (F) Le Dimanche 29 Janvier 2017 (Complexe Sportif St-Symphorien) A LONGEVILLE LES METZ

Préambule

Le Judo club de **METZ JUDO JUJITSU**, organise un tournoi de judo réservé aux Benjamins M et F.
Le tournoi est labellisé "Département" par le Comité Départemental de judo.

Article 1 : Condition de participation :

Le tournoi est ouvert aux judokas des catégories **Benjamins et Benjamines. (2005/2006)**.

Les judokas devront :

- Être ceinture jaune orange minimum.
- Avoir deux années de licence FFJDA, dont celle de l'année en cours.
- Avoir un passeport de moins de 8 ans (une tolérance de validité jusqu'au 31 août de la saison est accordée).
- Un certificat médical obligatoire mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique du Judo, Jujitsu, en compétition datant de moins d'un an au jour de la compétition

En cas d'absence d'au moins un de ces éléments le judoka ne sera pas autorisé à combattre.

Article 2 : Inscription :

Pour participer à cette compétition, **il est obligatoire de vous inscrire au préalable sur le site de la FFJUDO la rubrique EXTRANET** en vous munissant de votre code d'utilisateur.

Il n'y aura pas d'inscription sur place le jour de la manifestation.

Lors de la pesée, il vous sera demandé votre code barre de « licence » que vous trouverez soit sur la vignette de licence, soit sur l'application mobile « FFJUDO ».

Ce contrôle se fera en dehors de la salle de pesée.

Petit rappel : Il est interdit de pénétrer dans une salle de pesée avec tout appareil pouvant effectuer des photos ou vidéos.



Article 3 : Organisation des combats

Horaires d'inscription :

Benjamines :	8h30 à 9h15
Appel des athlètes :	9h55
Début des combats :	10h00
Benjamins : de - 38kg de :	11h15 à 12h00
Début des combats :	12h30
Benjamins : de + 38kg de :	13h30 à 14h15
Début des combats :	14h45
Fin prévisionnelle :	17h30.

Les combats se dérouleront sous forme :

- Poules de quatre ou repêchage systématique (règle : + de 16 : en tableau/- de 16 : en poules).
- Groupe morphologique de 16 judokas répartis en 4 poules de 4 judokas, un écart maximum de 10% du poids entre le plus léger et le plus lourd sera autorisé.

Article 4 : Accompagnant

Les accompagnants sont autorisés lors de cette manifestation.

Article 5 : Organisation

Un Echauffement collectif devra être organisé avant le premier tour de la compétition.

Article 6 : Arbitrage

Mise en application des règles d'arbitrage de la FFJDA.

Article 7 : Résultats

Les résultats de la manifestation seront en ligne dès le soir sur le site <http://www.judo-moselle.fr>

Responsable CD-57 Judo : M. DEPRET Raymond.

Responsable Arbitrage : M. SYNNEVILLE Pierre.

Responsable C/Sportifs : M. MICHALAK Serge.

Le Responsable de la commission sportive.

Bernard SCHMITT

